

# LA CARTE C'ZAM

La carte qui facilite la vie  
des parents et des enfants



**CLAE**

**Restauration scolaire**



AGGLOMÉRATION  
DU MURETAIN

## ? Qu'est-ce que la carte C'zAM ?

C'zAM est une carte qui permet d'enregistrer la présence de vos enfants aux activités CLAE, restauration scolaire. Elle est attribuée aux enfants scolarisés dans les écoles des communes de la CAM. Cette carte est nominative et personnelle. Chaque enfant possède sa propre carte. Néanmoins, vous recevez une seule facture si vous avez plusieurs enfants titulaires d'une carte C'zAM.

## ? Comment se procurer la carte ?

Cette carte est gratuite. Vous devez remplir le dossier unique d'inscription (à retirer sur le CLAE ou à télécharger sur [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)), puis le retourner au Directeur CLAE qui vous remettra la carte.

Votre enfant conserve cette carte jusqu'à la fin du CM2. Elle doit être restituée lorsque votre enfant quitte l'école primaire.

## ? Comment fonctionne la carte ?

Chaque matin, votre enfant présente sa carte devant la borne à l'entrée de l'école. Il sélectionne les activités ou prestations choisies pour la journée (CLAE matin et/ou soir, restauration scolaire). Cet enregistrement se fait sous la surveillance des animateurs.

Si votre enfant badge deux fois le même jour, il n'y a aucune incidence car la carte ne peut être enregistrée qu'une seule fois dans la journée.

## ? Comment payer ?

Une facture vous est adressée chaque mois. Elle détaille toutes les activités suivies par votre enfant.

**Vous avez la possibilité de régler soit :**

→ **par prélèvement automatique**  
(formulaire fourni avec le dossier unique d'inscription ou sur [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)).

→ **par internet** sur [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)  
(lien sur page d'accueil «Portail Familles»)

→ **par chèque\***  
- à adresser à la CAM,  
8 bis av. Vincent Auriol, BP 40029  
31601 Muret Cedex

- ou à déposer dans la boîte aux lettres CAM située sur votre Mairie

→ **par chèque\***, espèces ou carte bancaire :

- à l'accueil de  
l'hôtel communautaire,  
8 bis avenue V. Auriol à Muret,  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de  
13h30 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30.

- ou à l'accueil de  
la permanence CAM,  
Square du 11 novembre 1918 à Portet/Garonne

\* Libeller le chèque à l'ordre du «régisseur recettes CAM» et joindre le coupon détachable présent sur la facture.

● Si votre enfant a oublié sa carte, veuillez le signaler à l'animateur sur place qui enregistrera la présence manuellement.

● En cas de perte, de vol ou détérioration, veuillez prévenir le Directeur CLAE de l'école. La carte sera bloquée. Une seconde carte sera remise à votre enfant au prix forfaitaire de 4 €.

**Renseignements auprès du Directeur CLAE**  
ou au 05 34 46 30 30  
ou à la CAM au 8 bis avenue Vincent Auriol à MURET